



IMMIGRATION Canada

Regroupement familial

**Parrainage d'un époux,
d'un conjoint de fait,
d'un partenaire
conjugal ou d'un enfant
à charge, qui réside
hors du Canada**

**Partie 3 :
Directives propres au
bureau des visas**

**Albanie, Allemagne, Andorre,
Autriche, Belgique, Bosnie-
Herzégovine, Cité du Vatican,
Croatie, Danemark, Espagne,
Finlande, France, Grèce, Hongrie,
Irlande, Islande, Italie,
Liechtenstein, Luxembourg,
Macédoine, Malte, Monaco,
Norvège, Pays-Bas, Portugal,
République slovaque, République
tchèque, Royaume-Uni, San
Marino, Serbie et Monténégro,
Slovénie, Suède et Suisse**



Table des matières

Appendice A - Liste de contrôle - Immigrant

Appendice B - Certificats de police ou
attestations d'absence de casier judiciaire

Appendice C - Spécifications pour photos

Appendice D - Instructions médicales

Ce guide est produit gratuitement par
Citoyenneté et Immigration Canada et ne
doit pas être vendu aux requérants.

This guide is also available in English

Appendice A

Liste de contrôle - Immigrant

Rassemblez tous les documents de la liste qui sont appropriés dans votre situation. Cochez-les (☑) sur la liste et joignez cette dernière à vos documents (avec un trombone). Envoyez les originaux de vos formulaires de demande d'immigration (voir 1 à 5 plus bas) et des certificats de police. Sauf indication contraire, n'envoyez que des photocopies de tous vos autres documents. N'envoyez pas vos documents dans des pochettes transparentes, des classeurs ou des chemises. Si vos documents ne sont ni en français ni en anglais, envoyez une traduction légalisée (certifiée) avec une copie des documents originaux.

<p>1</p>	<p>FORMULAIRES D'IMMIGRATION</p> <p>Assurez-vous d'avoir bien répondu à toutes les questions et d'avoir signé les formulaires. Lorsque les formulaires sont remplis, envoyez-les à votre répondant avec tous les documents à l'appui.</p> <p>Demande de résidence permanente. — Ce formulaire est rempli par vous, le demandeur principal.</p>	<p><input type="checkbox"/></p>
<p>2</p>	<p>Annexe 1 — Vous-même et chacun des membres de votre famille âgés de 18 ans et plus devez remplir votre propre copie de l'Annexe 1 — Antécédents/Déclaration.</p>	<p><input type="checkbox"/></p>
<p>3</p>	<p>Renseignements additionnels sur la famille — Vous-même et chacun des membres de votre famille de 18 ans et plus devez remplir votre propre copie du formulaire.</p>	<p><input type="checkbox"/></p>
<p>4</p>	<p>Questionnaire de l'époux, du conjoint de fait ou du partenaire conjugal — Si votre répondant est votre époux, conjoint de fait ou partenaire conjugal, remplissez le questionnaire.</p>	<p><input type="checkbox"/></p>
<p>5</p>	<p>Recours aux services d'un représentant — Si vous voulez que nous fassions affaire avec un représentant qui agira en votre nom, assurez-vous de remplir et signer le formulaire <i>Recours aux services d'un représentant</i> (IMM 5476).</p>	<p><input type="checkbox"/></p>
<p>6</p>	<p>DOCUMENTS D'IDENTITÉ ET D'ÉTAT CIVIL</p> <p>Vous devez fournir les cartes d'identité nationales, les certificats de naissance, les certificats de baptême ou autres documents officiels confirmant les liens de parenté (y compris toutes les pages des registres de ménage) pour vous et chacun des membres de votre famille.</p> <p>Si vous êtes marié, vous devez fournir un certificat de mariage. Si vous êtes divorcé, vous devez inclure les certificats de divorce définitifs; si vous êtes séparé, inclure un certificat de séparation. Si votre mariage a été annulé, inclure une copie de l'annulation. Si votre ex-époux ou ex-conjoint de fait est décédé, vous devez inclure le certificat de décès de votre époux ou conjoint de fait.</p> <p>Une photocopie du certificat de citoyenneté ou du visa d'immigrant de tout membre de la famille qui a le statut de citoyen canadien ou de résident permanent du Canada.</p> <p>Si vous êtes engagé dans une relation conjugale (conjoint de fait ou partenaire conjugal), fournissez la preuve de cette union.</p>	<p><input type="checkbox"/></p>
<p>7</p>	<p>RENSEIGNEMENTS SUR LES ENFANTS</p> <p>Si vos enfants sont adoptés, vous devez inclure tous les documents liés à l'adoption et, si l'adoption a été sanctionnée conformément au droit coutumier et non par un tribunal, les preuves de la cérémonie d'adoption, par exemple, des photos. Si vous êtes séparé ou divorcé, vous devez fournir la preuve que vous avez la garde des enfants, que vous avez respecté toutes les obligations liées aux ententes de garde, et que les enfants sont libres de déménager au Canada.</p> <p>Si vos enfants sont âgés de 22 ans ou plus et que vous voulez qu'ils vous accompagnent, vous devez, pour chacun de ces enfants, prouver soit</p> <ul style="list-style-type: none"> • qu'il est engagé activement dans des études à temps plein (lettre d'établissement d'enseignement, certificat scolaire, diplôme, grade, relevé de notes, bulletin), soit • qu'il a des antécédents médicaux qui l'empêchent de subvenir à ses besoins et que ces enfants dépendent depuis avant l'âge de 22 ans du soutien financier de l'un ou l'autre de ses parents. 	<p><input type="checkbox"/></p>

8	TITRES DE VOYAGE ET PASSEPORTS	<input type="checkbox"/>
<p>Les passeports ou les titres de voyage pour vous-même, votre époux ou conjoint de fait et les enfants à votre charge. Veuillez inclure seulement les copies des pages où figurent le numéro de passeport, les dates de délivrance et d'expiration, votre photo, vos nom et prénom, la date et le lieu de naissance. Si vous résidez dans un pays différent de celui de votre nationalité, vous devez inclure une copie de votre visa ou permis de résidence pour le pays que vous habitez actuellement. Veuillez noter que tous les immigrants potentiels doivent être en possession d'un passeport ordinaire en cours de validité. Les passeports diplomatique, officiel ou d'affaires publiques ne sont pas valables pour demander la résidence permanente au Canada.</p>		
9	PREUVE DE LIENS DE PARENTÉ AVEC LE RÉPONDANT	<input type="checkbox"/>
<p>Si vous êtes parrainé par votre parent, vous devez fournir une preuve de ce lien, par exemple un certificat de naissance, un certificat de baptême ou tout autre document officiel où figure le nom de vos parents.</p> <p>Si vous êtes parrainé par votre époux, votre conjoint de fait ou votre partenaire conjugal, vous devez envoyer une preuve du lien qui vous unit à votre répondant comme des photos de mariage ou une preuve que vous êtes des conjoints de fait. Des lettres adressées à vous et à votre répondant, des factures de téléphone montrant des communications entre vous et votre répondant. Nota : Vos photos ne doivent pas être placées dans des classeurs, albums, cadres ou autres accessoires de rangement. N'envoyez pas de vidéodisques (DVD) ou de bandes vidéo ni de cartes de souhaits musicales ou autres documents semblables renfermant des pièces mécaniques ou électroniques. La preuve des visites que vous a rendues votre répondant, comme des billets d'avion, des cartes d'embarquement, des copies des pages du passeport de votre répondant avec les timbres d'entrée et de sortie du pays.</p> <p>Si vous êtes un partenaire conjugal, fournissez la preuve que votre relation est authentique et active et qu'elle a existé pendant au moins 12 mois avant la date de votre demande. Fournissez également des détails sur l'évolution de votre relation et produisez au moins deux déclarations solennelles de personnes au courant de votre relation et pouvant attester l'authenticité et la continuation de celle-ci.</p>		
10	CERTIFICATS DE POLICE ET ATTESTATIONS D'ABSENCE DE CASIER JUDICIAIRE	<input type="checkbox"/>
<p>Les originaux des certificats de police ou attestations d'absence de casier judiciaire pour chaque pays où vous et tout membre de votre famille ayant 18 ans ou plus avez résidé six mois ou plus, depuis l'âge de 18 ans. Se reporter à l'appendice B pour des renseignements supplémentaires.</p>		
11	PREUVE DE L'EXAMEN MÉDICAL	<input type="checkbox"/>
<p>Joignez les copies 2 du <i>Rapport médical- Section A</i> signées et remises par le médecin désigné à chacun des membres de votre famille lors de l'examen médical. Veuillez vous reporter à l'appendice D pour des précisions supplémentaires.</p>		
12	PHOTOS	<input type="checkbox"/>
<p>Joignez une série de huit (8) photos récentes de vous-même et de chacun des membres de votre famille. Conformez-vous aux directives de votre guide (voir Photos dans la section sur la façon de remplir la Demande de résidence permanente au Canada) et à celles de l'appendice C, Spécifications pour photographies.</p>		
13	AUTRES DOCUMENTS À L'APPUI	<input type="checkbox"/>
<p>Les résidents albanais doivent remplir et signer le « Questionnaire pour résidents albanais » ci-joint. <input type="checkbox"/></p> <p>Les hommes âgés entre 18 et 65 ans et qui étaient présents en ex-Yougoslavie dans les années 1990 doivent remplir le formulaire de Renseignements supplémentaires (IMM 5559). <input type="checkbox"/></p> <p>Les personnes âgées de plus de 18 ans qui résident ou qui ont résidé en Allemagne ou aux Pays-Bas doivent remplir la Déclaration qui se trouve dans l'Appendice B. <input type="checkbox"/></p> <p>Les personnes qui présentent leur demande au bureau canadien des visas à Paris doivent remplir le formulaire IMM 5562 ci-joint, <i>Renseignements supplémentaires – Liste des voyages</i>. <input type="checkbox"/></p>		

Placez tous les documents dans une enveloppe scellée et envoyez le tout à votre répondant.

CE QUESTIONNAIRE DOIT ÊTRE COMPLÉTÉ PAR TOUT RÉSIDENT ALBANAIS

Monsieur/Madame,

Veuillez cocher la bonne réponse et nous renvoyer le questionnaire. Pour toute question à laquelle vous répondez par oui, donnez plus de précisions au bas du questionnaire.

		OUI	NON
1	Est-ce que vous, ou un membre de votre famille, avez eu volontairement ou involontairement des contacts avec les services de sécurité ou de renseignements yougoslaves, albanais ou d'autres pays?	<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>
2	Est-ce que vous, ou un membre de votre famille, avez eu à travailler pour les services de sécurité ou de renseignements yougoslaves, albanais ou d'autres pays?	<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>
3	Est-ce que vous, ou un membre de votre famille, avez travaillé dans un domaine secret ou classifié, et/ou eu accès à des renseignements secrets?	<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>
4	Est-ce que vous, ou un membre de votre famille, avez eu quelque part des difficultés avec des autorités policières quelconques, des services de sécurité ou de renseignements (harcèlement y compris)?	<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>
5	Est-ce que vous, ou un membre de votre famille, avez aidé, volontairement ou involontairement, un groupe ou une organisation en Albanie, Yougoslavie actuelle et/ou en ex-Yougoslavie, ou dans tout autre pays, comme fournisseur ou entraîneur militaire?	<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>
6	Est-ce que vous, ou un membre de votre famille, avez été mobilisé (par force ou volontairement dans une unité de forces armées dans les régions de l'ex-Yougoslavie depuis 1991? Si oui, est-ce que vous avez activement participé dans les combats en territoire de l'ex-Yougoslavie? Indiquer les dates et lieux de missions, le nom du chef de l'unité, et fournir photocopie du carnet militaire ou de l'ordre de mission. _____ _____	<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>
7	À titre personnel ou comme membre d'une organisation ou d'un groupe, est-ce que vous, ou un membre de votre famille, avez eu des problèmes particuliers en ALBANIE, notamment des points de vue financier ou administratif (concernant, par exemple, la nature ou l'origine de documents obtenue ou émis par vos soins ou les leurs)? Détails: _____ _____ _____ _____ _____ Fonds: Veuillez inscrire le montant des fonds que vous possédez, l'origine de ces avoirs, la devise en laquelle vous en disposez et le lieu où ils sont conservés. _____ _____ _____ _____ _____ _____	<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>



RENSEIGNEMENTS SUPPLÉMENTAIRES

IMM
5559
(06-2006)
Français

Ce questionnaire doit être rempli par tous les hommes, nés entre 1924 et 1980 inclusivement, en ex-Yougoslavie.

S'il n'y a pas assez de place sur le formulaire pour toutes les informations nécessaires, joignez une feuille supplémentaire. Si certaines questions ne s'appliquent pas à vous, inscrivez la mention S/O (« sans objet »). Écrivez en lettres moulées.

Nom de famille

Prénom(s)

Date de naissance

Jour	Mois	Année
<input type="text"/>	<input type="text"/>	<input type="text"/>

Avez-vous servi dans une **force armée** (unité militaire, para-militaire, de milice, de défense civile ou de police, y compris une unité de réserve ou volontaire) depuis 1989?

- Oui ► Remplissez les sections A et C.
- Non ► Remplissez les sections B et C.

SECTION A

1. Grades acquis dans toute **force armée** et dates de promotion

2. A) Service militaire

Date de début	Service volontaire ou obligatoire?	Fin du dernier service militaire	Raison de la fin du service (p.ex. : contrat expiré, désertion, démobilisation pour invalidité, etc.)
M A		M A	
<input type="text"/>	<input type="text"/>	<input type="text"/>	
<input type="text"/>	<input type="text"/>	<input type="text"/>	
<input type="text"/>	<input type="text"/>	<input type="text"/>	
<input type="text"/>	<input type="text"/>	<input type="text"/>	

B) Détails du service militaire effectué entre janvier 1991 et décembre 1999

De	À	Lieu	Poste (p. ex. : fantassin, artilleur, militaire, policier, opérateur de radio, chauffeur, etc.)	Description des fonctions
M A	M A			
<input type="text"/>	<input type="text"/>	<input type="text"/>	<input type="text"/>	<input type="text"/>
<input type="text"/>	<input type="text"/>	<input type="text"/>	<input type="text"/>	<input type="text"/>
<input type="text"/>	<input type="text"/>	<input type="text"/>	<input type="text"/>	<input type="text"/>
<input type="text"/>	<input type="text"/>	<input type="text"/>	<input type="text"/>	<input type="text"/>

3. Avez-vous servi dans une (des) unité(s) de milice, de protection civile ou de police (y compris les unités de réserve ou volontaires) depuis 1989?

- Non Oui ► Donnez des détails ci-dessous.

Nom de l'unité	Lieu de service	Superviseur	Description des fonctions (de milice ou de police)
<input type="text"/>	<input type="text"/>	<input type="text"/>	<input type="text"/>
<input type="text"/>	<input type="text"/>	<input type="text"/>	<input type="text"/>
<input type="text"/>	<input type="text"/>	<input type="text"/>	<input type="text"/>

4. Nom et/ou surnom (nadimak) de tous les officiers qui supervisaient vos activités

S/O

5. Nom et/ou surnom (nadimak) de tous les commandants

S/O

6. Avez-vous reçu un entraînement spécial avant l'année 2000?

Non Oui ► Expliquez.

7. Avez-vous participé à des combats?

Non Oui ► À quel titre?

8. Avez-vous participé à l'arrestation de prisonniers ennemis ou de civils?

Non Oui ► Décrivez les circonstances.

9. Avez-vous gardé des prisonniers de guerre ou des civils?

Non Oui ► Précisez où et quand.

10. Avez-vous assisté ou participé à de mauvais traitements infligés à des prisonniers ou à des civils, à des actes de pillage ou à la profanation de bâtiments religieux?

Non Oui ► Décrivez les circonstances.

SECTION B

11. Avez-vous refusé de servir dans **une force armée** entre janvier 1991 et décembre 1999?

Non Oui ► Avez-vous été pénalisé en raison de ce refus? Dans l'affirmative, expliquez.

12. Avez-vous été exempté de servir dans **une force armée** entre janvier 1991 et décembre 1999?

Non ► Donnez des détails. Oui ► Donnez des détails.

SECTION C

13. Service communautaire (p. ex., représentant municipal, organisations non gouvernementales, etc.) entre janvier 1991 et décembre 1999

De		À		Description des fonctions ou activités	Lieu (ville, pays)
M	A	M	A		

14. Adhésion ou association à des organisations politiques entre janvier 1989 et décembre 1999

De		À		Nom de l'organisation politique	Poste/Type d'adhésion
M	A	M	A		

15. Fonctions dans un gouvernement

Énumérez les postes élus et non élus que vous avez occupés, tous ordres d'administration confondus (municipal, provincial/régional, fédéral, etc.), tels que maire, conseiller municipal, juge, administrateur d'hôpital, agent de police, agent électoral, etc., entre janvier 1991 et décembre 1999.

De		À		Poste occupé	Lieu (ville, pays)
M	A	M	A		

Déclaration

Je (votre nom au complet) déclare que tout ce qui précède est vrai, complet et exact, et je suis conscient que cette déclaration a la même valeur que si elle était présentée devant un tribunal.

Signature

Date

Jour	Mois	Année

Les renseignements fournis dans ce formulaire y compris tout renseignement à l'appui sont recueillis en vertu de la *Loi sur l'immigration et la protection des réfugiés* et seront utilisés pour déterminer si vous pouvez être admis au Canada à titre de résident permanent ou temporaire conformément aux critères prévus dans la Loi. Ils seront conservés dans le fichier de renseignements personnels CIC PPU 039 *Service international - dossiers des immigrants des missions à l'étranger*. Les renseignements pourront être communiqués à d'autres organisations ou divulgués, sans avis ou consentement, en vertu de la section 8(2) de la *Loi sur la protection des renseignements personnels*. Par ailleurs, en vertu de la *Loi sur la protection des renseignements personnels* et de la *Loi sur l'accès à l'information*, les personnes ont le droit de s'attendre à ce que leurs renseignements personnels soient protégés et d'y avoir accès. Il est possible d'obtenir plus d'information à ce sujet en visitant le site infosource.gc.ca ou en communiquant avec le Téléc centre de la Citoyenneté et de l'Immigration. **On peut aussi accéder à Infosource à partir des bibliothèques publiques du Canada.**



RENSEIGNEMENTS SUPPLÉMENTAIRES

Liste des voyages

IMM
5562
(05-2004)
Français

Le requérant principal doit remplir le formulaire.

Si l'espace fourni sur ce formulaire n'est pas suffisant pour inscrire tous les renseignements, veuillez utiliser une feuille supplémentaire sur laquelle vous inscrirez votre nom et le titre du formulaire.

1 - Votre nom au complet

Nom de famille

Prénom(s)

RÉSERVÉ À L'ADMINISTRATION

2 - Veuillez énumérer **tous** les voyages que vous et, le cas échéant, les membres de votre famille âgés de 18 ans ou plus avez effectués depuis les 10 dernières années hors de votre pays d'origine/de résidence (mais seulement depuis l'âge de 18 ans). Inclure les voyages à but touristique, les voyages d'affaires, les stages de formation, etc. Cochez la case « aucun voyage » si la personne visée (vous-même, le membre de votre famille) n'a jamais effectué de voyages hors de son pays d'origine/de résidence.

Par exemple:

04-2004	04-2004	6 jours	Madrid, Espagne	voyage d'affaires
---------	---------	---------	-----------------	-------------------

a) Vous-même

Aucun voyage

Du		Au		Durée	Lieu visité (Ville et pays)	But du voyage
M	A	M	A			

b) Votre époux (épouse) ou conjoint(e) de fait

Aucun voyage

Du		Au		Durée	Lieu visité (Ville et pays)	But du voyage
M	A	M	A			

c) Votre enfant à charge de 18 ans et plus

 Aucun voyage

Prénom(s)

Du		Au		Durée	Lieu visité (Ville et pays)	But du voyage
M	A	M	A			

d) Votre enfant à charge de 18 ans et plus

 Aucun voyage

Prénom(s)

Du		Au		Durée	Lieu visité (Ville et pays)	But du voyage
M	A	M	A			

e) Votre enfant à charge de 18 ans et plus

 Aucun voyage

Prénom(s)

Du		Au		Durée	Lieu visité (Ville et pays)	But du voyage
M	A	M	A			

Les renseignements fournis dans ce formulaire sont recueillis en vertu de la *Loi sur l'immigration et la protection des réfugiés* et seront utilisés pour déterminer si vous pouvez être admis au Canada à titre de résident permanent. Ils seront conservés dans la banque de renseignements personnels CIC PPU 039 intitulé *Dossiers des immigrants des missions à l'étranger*. Les renseignements pourront être communiqués à d'autres organisations conformément au principe d'usage compatible de l'information en vertu de la *Loi sur la protection des renseignements personnels*. Par ailleurs, en vertu de la *Loi sur la protection des renseignements personnels* et de la *Loi sur l'accès à l'information*, les personnes ont le droit de s'attendre à ce que leurs renseignements personnels soient protégés et d'y avoir accès. Il est possible d'obtenir plus d'information à ce sujet en visitant le site infosource.gc.ca ou en communiquant avec le télécentre de la citoyenneté et de l'immigration. **On peut aussi accéder à Infosource à partir des bibliothèques publiques du Canada.**

Appendice B

Certificats de police ou attestations d'absence de casier judiciaire

Lorsque vous demandez un certificat de police, vous devez fournir, pour chaque personne, les documents suivants :

- une demande de certificat de police ou d'attestation d'absence de casier judiciaire dûment remplie (reportez-vous à la lettre type ci-jointe. Vous pouvez faire des photocopies de cette lettre pour chaque personne qui doit présenter une lettre ou un formulaire). Vous trouverez aussi ci-dessous des instructions plus précises selon votre pays d'origine.
- tout formulaire supplémentaire d'un pays qui figure au deuxième tableau de la section sur les **exigences sécuritaires** dans le *Guide de l'immigrant*, au besoin.
- les empreintes digitales, au besoin.

Les certificats vous seront envoyés directement. Si vous avez du mal à obtenir un certificat dans un des pays où vous avez vécu pendant six mois ou plus après avoir atteint l'âge de 18 ans, avisez-en votre répondant le plus rapidement possible. Joignez une explication écrite à votre demande et une lettre originale des autorités policières confirmant qu'elles ne délivreront pas de certificat.

Pour des instructions spécifiques à chaque pays sur la façon d'obtenir un certificat de police, veuillez consulter notre site Web au : www.cic.gc.ca/francais/cert-police.

Adresses et directives pour chaque pays

ALBANIE	Vous devez fournir un certificat de police (deshimi) provenant du Bureau de l'État juridique (Zyra e Gjendjes Gjyqësore) du district où vous habitez.
ALLEMAGNE	Certificats de police et attestations sont émis par le Registraire Central Fédéral du Procureur Général de la Cour Fédérale de Justice. Les résidents allemands doivent faire leur demande de certificat ou d'attestation à leur registraire local (Meldebehoerde). Les non-résidents en Allemagne devez demander un « Führungszeugnis » par écrit à l'adresse suivante : Generalbundesanwalt beim Bundesgerichtshof Dienststelle Bundeszentralregister (BZR) D-53094 Bonn Telephone: +49-228-410-40 www.bundeszentralregister.de
AUTRICHE	Document à obtenir : <i>Strafregisterbescheinigung</i> (certificat du casier judiciaire) Si vous êtes un résident : rendez-vous au <i>Bundespolizeikommissariat</i> ou au <i>Bezirkshauptmannschaft</i> . Vous devez présenter : <ul style="list-style-type: none">• un formulaire de demande rempli (téléchargeable à l'adresse www.help.gv.at)• une pièce d'identité officielle (passeport, carte d'identité, permis de conduire) avec photo• une procuration (si un tiers présente la demande ou passe chercher le certificat) Si vous n'êtes pas un résident : présentez-vous à l'ambassade ou au consulat d'Autriche le plus près.

BELGIQUE	Ministère de la Justice Casier judiciaire central Boulevard Waterloo, 115 1000 Bruxelles
BOSNIE ET HERZÉGOVINE	<p>Document à obtenir : <i>Uvjerenje o nekaznjavanju</i> (certificat de non-condamnation). Le document peut être rédigé en caractères latins ou cyrilliques.</p> <p>Si vous êtes un résident : rendez-vous au poste de police de votre lieu de résidence ou de naissance – ministère de l'Intérieur (MUP). Vous devez présenter :</p> <ul style="list-style-type: none"> • un formulaire de demande rempli (disponible aux postes de police et au palais de justice – MUP/SUP) • une carte d'identité (<i>lična karta</i>) • un acte de naissance ou un certificat de citoyenneté <p>Si vous n'êtes pas un résident : présentez-vous à l'ambassade ou au consulat de Bosnie le plus près. Vous pouvez aussi donner l'autorisation à un parent, à un ami ou à un avocat en Bosnie d'agir en votre nom.</p>
CANADA	<p>Les demandeurs qui habitent en France, en Algérie, au Maroc, en Tunisie ou en Libye n'ont pas besoin d'obtenir les empreintes digitales et le certificat de police de la GRC. Toutefois, dans certains cas, ces documents sont exigés. L'ambassade communiquera avec vous personnellement pour vous donner des instructions précises sur la façon de procéder, le cas échéant. Les demandeurs qui habitent en Allemagne peuvent demander un certificat de police du Canada de tout service de police local dans ce pays.</p> <p>Les demandeurs qui habitent dans d'autres pays (qui n'ont pas été mentionnés ci-dessus) doivent se rendre dans un poste de police local pour faire prendre leurs empreintes digitales et ensuite les envoyer à la GRC à l'adresse ci-dessous. Veuillez inclure une lettre comprenant les renseignements suivants : nom et prénom (y compris le nom de jeune fille et, s'il y a lieu, le nom écrit selon la graphie originale — en arabe, en chinois ou autre), le sexe, la date et le lieu de naissance, la nationalité et toutes les adresses (accompagnées de dates précises) au cours de votre séjour au Canada. Vous devez mentionner dans votre lettre que vous demandez à immigrer au Canada. Vous pouvez utiliser le modèle ci-joint.</p> <p>Les demandeurs qui habitent maintenant au Canada de façon temporaire doivent se rendre dans un poste de police local pour faire prendre toutes leurs empreintes digitales, puis les envoyer à la GRC à l'adresse ci-dessous accompagnée des renseignements mentionnés dans le paragraphe précédent.</p> <p>Pour plus d'information, visitez : www.rcmp-grc.gc.ca</p>
CROATIE	<p>Document à obtenir : <i>Potvrda o nekaznjavanju</i> (certificat de non-condamnation)</p> <p>Si vous êtes un résident : présentez une demande en personne ou par courrier à l'adresse qui suit :</p> <p style="padding-left: 40px;">Ministarstvo Pravosuda (ministère de la Justice) Vinogradska 25 10000 Zagreb Croatie</p> <p>Vous devez soumettre :</p> <ul style="list-style-type: none"> • un formulaire de demande rempli (si vous prévoyez présenter une demande par courrier, sachez que le formulaire est disponible dans les bureaux de poste) • une carte d'identité (<i>osobna iskaznica</i>) • un acte de naissance ou un certificat de citoyenneté (<i>domovnica</i>) <p>Si vous n'êtes pas un résident : présentez-vous à l'ambassade ou au consulat de Croatie le plus près.</p>
ESPAGNE	<p>Ministerio de Justicia Registro central de penados y rebeldes Calle de San Bernardo, 45 28015 Madrid</p> <p>Les étrangers qui ne résident plus en Espagne doivent s'adresser à leur ambassade à Madrid, qui devra faire les démarches pour eux.</p>

ÉTAS-UNIS D'AMÉRIQUE	Tous les demandeurs de plus de 18 ans qui ont résidé aux États-Unis pendant six mois ou plus doivent obtenir une attestation d'absence de casier judiciaire du FBI. L'adresse du FBI est : FBI, Criminal Justice Information Services Division (CJIS Division), SCU, Mod D-2, 1000 Custer Hollow Road, Clarksburg, WV 26306 États-Unis
FRANCE	Envoyer votre demande au Casier judiciaire national à l'adresse ci-après, en indiquant vos nom et prénoms (nom de jeune fille pour les femmes mariées), sexe, date et lieu de naissance, et adresse actuelle. Joindre une photocopie de votre carte d'identité. Casier judiciaire national F-44079 Nantes Cedex 1
GRÈCE	Vous devez fournir un certificat de police pour « usage général » émis par le ministère de la Justice, Section des archives criminelles pour les étrangers et par les tribunaux pour les citoyens grecs.
HONGRIE	Si vous êtes un citoyen de la Hongrie : Document à obtenir : <i>Kivonat a bunügyi nyilvántartásból</i> (extrait des dossiers personnels) Obtenez une demande de <i>Kivonat a bunügyi nyilvántartásból</i> en écrivant à l'adresse ci-dessous. Veuillez remplir, signer et renvoyer la demande à la même adresse : BM Központi Adatfeldolgozó, Nyilvántartó és Választási Hivatal Hatósági és Felügyeleti Osztály, Bunügyi Nyilvántartó Osztály 1476 Budapest 100, Pf. 278 En cas d'urgence, vous pouvez vous présenter sur rendez-vous à l'adresse suivante : Vaskapu u. 30/a., Budapest, IX. District. Si vous n'êtes pas un citoyen de la Hongrie : Document à obtenir : <i>Hatósági Erkölcsi Bizonyítvány</i> (certificat de bonne conduite) Vous pouvez obtenir un formulaire de demande de <i>Hatósági Erkölcsi Bizonyítvány</i> auprès de n'importe quel bureau de poste ou de l'ambassade ou du consulat de Hongrie le plus près. Remplissez la demande, signez-la et envoyez-la accompagnée des droits de traitement exigés à l'adresse qui suit : Belügyminisztérium Budapest 1943 En cas d'urgence, vous pouvez vous présenter sur rendez-vous à l'adresse suivante : Vaskapu u. 30/a., Budapest, IX. District.
ITALIE	Il faut deux certificats distincts émis par la Procura della Repubblica presso il Tribunale di residenza per uso emigrazione : • <i>Certificato penal generale del casellario giudiziale et</i> • <i>Certificato dei carichi pendenti</i>
LUXEMBOURG	Au poste de police local.
MALTE	Vous devez fournir un certificat de conduite/Certifikat Ta' Kondotto (formulaire A) délivré par la police de Malte.

LES PAYS-BAS	<p>Le certificat de police néerlandais est disponible auprès du Ministère de la Justice. Téléchargez le formulaire de demande à partir du site Web suivant : www.justitie.nl/Images/11_44132.pdf. Vous devez remplir le formulaire et l'envoyer à l'adresse suivante :</p> <p>Canadese Ambassade Programme d'intégrité des mouvements migratoires Sophialaan 7 2514 JP Den Haag, NL</p> <p>Joignez une enveloppe préadressée et affranchie à l'envoi. Un agent à l'ambassade signera le formulaire et vous le retournera.</p> <p>Vous devez alors présenter le formulaire au bureau de l'hôtel de ville de votre localité (<i>Gemeente</i>) pour obtenir le certificat de police. Veuillez joindre le certificat à votre demande de résidence permanente.</p>
MACÉDOINE	<p>Document à obtenir : <i>Uverenie o nekaznuvanost</i> (certificat de non-condamnation)</p> <p>Si vous êtes un résident : rendez-vous au poste de police de l'endroit où vous vivez – ministère de l'Intérieur (<i>Ministerstvo za vnatresni raboti</i>). Vous devez présenter :</p> <ul style="list-style-type: none"> • un formulaire de demande (disponible dans les postes de police) • une carte d'identité <p>Si vous n'êtes pas un résident : présentez-vous au consulat de la Macédoine. Vous pouvez aussi donner à un parent ou à un ami l'autorisation d'agir en votre nom.</p>
PORTUGAL	<p>Dans les grandes villes, s'adresser aux archives centrales du Centro de identificação civil e criminal. Dans les autres centres, s'adresser à la délégation judiciaire ou au tribunal local.</p>
RÉPUBLIQUE TCHÈQUE	<p>Document à obtenir : <i>Vypis z rejstriku trestu</i> (extrait du casier criminel)</p> <p>Disponible sur demande au Bureau central d'enregistrement des condamnations criminelles à Prague. Vous devrez présenter un formulaire de demande officiel et acquitter des droits de traitement.</p> <p>Les empreintes digitales ne sont pas requises pour la demande et l'obtention d'un extrait de casier judiciaire. Néanmoins, au moment de la demande, il faut habituellement présenter 2 pièces d'identité acceptées avec photo (carte d'identité nationale, passeport, permis de conduire). En plus des pièces d'identité avec photo, les étrangers résidant en République Tchèque doivent présenter leur document de statut de résident permanent.</p> <p>Les demandeurs qui se présentent en personne reçoivent habituellement leur extrait de casier judiciaire immédiatement.</p> <p>Si vous vivez à l'extérieur de Prague, vous pouvez également vous adresser à l'hôtel de ville de votre région. Si vous vivez à l'extérieur de la République Tchèque, vous devez communiquer avec l'ambassade ou le consulat de la République Tchèque le plus près pour remplir les formulaires requis et acquitter les droits exigés.</p> <p>Si vous n'êtes pas un résident : présentez-vous à l'ambassade ou au consulat de la République Tchèque le plus près.</p>
ROYAUME-UNI	<p>Les demandeurs qui résident ou qui ont résidé au Royaume-Uni (Angleterre, îles Anglo-Normandes, île de Man, Écosse, pays de Galles) doivent demander un dossier personnel portant sur les condamnations et les antécédents criminels (<i>Person Record: Prosecution/ Criminal History</i>) en vertu de la Loi sur la protection des données du R.-U. de 1998 (<i>UK Data Protection Act 1998</i>) afin de confirmer s'ils ont eu ou non des condamnations pour un acte quelconque. Les services de police du R.-U. ne délivrent pas de certificats de bonne conduite ou d'attestations policières. Les demandeurs doivent communiquer avec les autorités de police locales de la région concernée pour obtenir des instructions détaillées, des formulaires et les coûts applicables. Les résidents anciens et actuels de la section de la Metropolitan Police (la plus grande partie de Londres) peuvent obtenir d'autres renseignements sur le site Web du <i>Metropolitan Police Service</i> à l'adresse suivante : http://www.met.police.uk/dataprotection/faq.htm ou en écrivant à l'adresse suivante :</p> <p>Subject Access Office Metropolitan Police 10 Broadway London, England SW1H 0BG</p>

	<p>Veillez consulter le portail de la police du R.-U. à l'adresse suivante : http://www.police.uk pour des liens aux services de police locaux à l'extérieur de la région de la Metropolitan Police.</p>
SERBIE ET MONTÉNÉGRO	<p>Document à obtenir : <i>Uverenje o nekaznjavanju</i> (certificat de non-condamnation). Le document peut être rédigé en caractères latins ou cyrilliques.</p> <p>Si vous êtes un résident : rendez-vous au poste de police de votre lieu de résidence ou de naissance – ministère de l'Intérieur (MUP). Vous devez présenter :</p> <ul style="list-style-type: none"> • un formulaire de demande (disponible dans les postes de police) • une carte d'identité (<i>licna karta</i>) <p>Si vous n'êtes pas un résident : rendez-vous à l'ambassade ou au consulat de Serbie et Monténégro le plus près. Vous pouvez aussi donner à un parent ou à un ami l'autorisation d'agir en votre nom.</p> <p>Résidents de la province autonome de Kosovo et Metohija Les certificats de police sont disponibles auprès des cours municipales au Kosovo. Vous devrez fournir une pièce d'identité avec photo pour présenter une demande de certificat de police (carte d'identité délivrée par le MINUK, passeport, permis de conduire ou carte de retraite). Vous pouvez présenter votre demande en personne ou autoriser une autre personne à agir en votre nom. Les cours acceptent des autorisations certifiées par la cour, des autorisations notariées ou la représentation par un membre de la famille immédiate : mère, père, frère, sœur, femme, mari, enfant. La personne qui présente une demande en votre nom doit apporter l'extrait de naissance, l'acte de mariage ou le livret de famille (émis par le MUNIK).</p> <p>Si vous n'êtes pas un résident de la province autonome de Kosovo et Metohija : vous ne pouvez pas présenter une demande de certificat.</p>
SLOVAQUIE	<p>Document à obtenir : <i>Vypis z Registra Trestov</i> (extrait du casier criminel)</p> <p>Si vous êtes un résident : présentez-vous en personne ou par l'intermédiaire d'un tiers autorisé à l'adresse qui suit :</p> <p style="padding-left: 40px;">Podatel'na registra trestov (Bureau d'enregistrement des condamnations anciennes) Nitrianska 13 814 23 Bratislava</p> <p>Vous devez présenter : un formulaire de demande; une carte d'identité; un extrait de naissance; un timbre fiscal au montant des droits de traitement; et, si vous êtes un étranger, un passeport et une traduction certifiée conforme de votre extrait de naissance.</p> <p>Si vous n'êtes pas un résident : présentez-vous à l'ambassade ou au consulat de la Slovaquie le plus près.</p>
SLOVÉNIE	<p>Document à obtenir : <i>Potrdilo iz kazenske evidence</i> (certificat du casier judiciaire)</p> <p>Si vous êtes un résident : présentez une demande en personne ou par la poste au ministère de la Justice à Ljubljana :</p> <p style="padding-left: 40px;">Ministrstvo za pravosodje Zupanciceva 3 1000 Ljubljana Slovénie</p> <p>Vous devez présenter :</p> <ul style="list-style-type: none"> • un formulaire de demande (téléchargeable à partir de l'adresse suivante : www.gov.si/mp/si/elementi/index-elektronsko-poslovanje.php) • un timbre fiscal au montant des droits de traitement <p>L'extrait du casier judiciaire vous sera envoyé directement par la poste.</p> <p>Si vous n'êtes pas un résident : présentez-vous à l'ambassade ou au consulat de la Slovénie le plus près.</p>
SUISSE	<p>Les certificats de police peuvent être obtenus au :</p> <p style="padding-left: 40px;">Bureau Central Suisse de Police CH-3003 Berne</p>



Demande de certificat de police ou d'attestation d'absence de casier judiciaire et autorisation de communiquer des renseignements

À l'intention des autorités policières et des services compétents :

Citoyenneté et Immigration Canada exige de la personne dont le nom figure ci-dessous qu'elle obtienne un certificat de police **original** de tous les pays où elle a vécu pendant six mois ou plus dans les 10 dernières années. (Cette exigence ne s'applique qu'au pays où la personne a vécu **après avoir atteint l'âge de 18 ans.**) Le demandeur a fourni, dans l'encadré ci-dessous, des précisions qui pourraient vous aider à traiter la demande et il a également signé le formulaire vous autorisant à nous communiquer ces renseignements.

Veuillez envoyer le certificat de police directement **au demandeur**. Si vous ne pouvez pas fournir de certificat ou d'attestation, veuillez en informer le demandeur par écrit. Merci.

Nom de famille				Prénom(s)							
Autre(s) nom(s) de famille (nom de jeune fille, nom de mariage précédent)											
Nom en caractères d'origine (p. ex.e,en persi, arabe chinois, etc.)											
Date de naissance		Jour		Mois		Année		Lieu de naissance		Sexe <input type="checkbox"/> Homme <input type="checkbox"/> Femme	
Citoyenneté											
Adresse actuelle (numéro, rue, ville, province, État, code postal, pays)											
Dates				Adresse résidentielle en _____ (nom du pays)							
De		À									
Mois		Année		Mois		Année					
J'autorise les autorités policières ou les services compétents du pays ou de l'État susnommé à communiquer aux autorités canadiennes de l'Immigration des précisions sur toute condamnation antérieure au criminel qui pourrait exister.											
_____ Signature du demandeur						Date _____ Jour Mois Année					

Statement / Déclaration / Erklarung / Verklaring

<p>I hereby declare my express consent to the German/Dutch authorities to disclose any information pertaining to me to the Immigration Section of the Canadian Embassy.</p>	<p>Je, soussigne, declare par la presente consentir expressment a ce que les autorites allemandes/neerlandaises transmettent au Service de l'immigration de l'Ambassade du Canada tous les renseignements me concernant.</p>	<p>Hiermit gebe ich den deutschen/niederlandischen Behorden meine ausdruckliche Zustimmung, alle Erkenntnisse, die sie uber mich vorliegen haben, an die Kanadische Botschaft, Einwanderungsabteilung, zu ubermitteln.</p>	<p>Hiermee geef ik mijn uitdrukkelijke toestemming aan de Duitse/Nederlandse autoriteiten om gegevens die op mij van toepassing zijn te verstrekken aan de Immigratieafdeling van de Ambassade van Canada.</p>
<p>Attention: All persons over 18 years of age must complete and sign a statement.</p>	<p>Attention : Toutes les personnes de plus de 18 ans doivent chacun signer une declaration.</p>	<p>Achtung: Beide Ehepartner, bzw. Kinder uber 18 Jahre mussen je eine Erklarung unterschreiben.</p>	<p>Let op: Beide gehuwde partners, alsmede kinderen die ouder zijn dan 18 jaar, dienen eenieder een verklaring te ondertekenen.</p>
<p>Date and signature</p>	<p>Date and signature</p>	<p>Datum und Unterschrift</p>	<p>Datum en handtekening</p>
<p>Name in block letters</p>	<p>Nom en lettres majuscules</p>	<p>Name in Druckbuchstaben</p>	<p>Naam in hoofdletters</p>
<p>Date of birth</p>	<p>Date de naissance</p>	<p>Geburtsdatum</p>	<p>Geboortedatum</p>
<p>Place and country of birth</p>	<p>Lieu et pays de naissance</p>	<p>Geburtsort- und land</p>	<p>Geboren in (stad en land)</p>
<p>(If not German or Dutch citizen, date of entry into that country)</p>	<p>(Pour les non-citoyens de l'Allemagne ou des Pays-Bas, date d'entree en ce pays)</p>	<p>(Falls nicht deutscher oder niederlandischer Staatsburger, geben Sie das Datum Ihrer Ankunft an)</p>	<p>(Indien niet van Duitse of Nederlandse nationaliteit, vermeld de datum van aankomst in het betreffende land)</p>
<p>Citizenship</p>	<p>Citoyennete</p>	<p>Staatsangehorigkeit</p>	<p>Nationaliteit</p>

Appendice C

Spécifications pour photos

Notes au demandeur

APPORTEZ CECI CHEZ LE PHOTOGRAPHE

- Les photos requises pour l'immigration **sont différentes** des photos passeport.
- Assurez-vous de fournir le nombre de photos spécifié dans la **Liste de contrôle**.

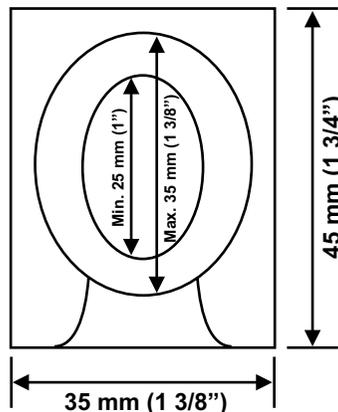
Notes au photographe

Les photos doivent :

- montrer une vue de face complète de la tête et des épaules, la figure étant centrée au centre de la photo;
- avoir un **arrière-plan uni, blanc**;
- être identiques (en noir et blanc ou couleur), reproduites à partir du même négatif sans retouches ou exposées en même temps par image composite ou chambre multi-objectifs.

Les photos doivent :

- mesurer entre 25 mm et 35 mm du menton au sommet de la tête;
- avoir 35 mm x 45 mm de dimension finie.



Appendice D

Instructions médicales

Les instructions ci-dessous ne s'appliquent qu'aux personnes

- qui sont membres de la catégorie du regroupement familial, plus précisément l'**époux**, le **conjoint de fait**, le **partenaire conjugal** ou l'**enfant à charge** du répondant et dont la demande de résidence permanente est traitée dans un bureau canadien des visas;
- qui sont des membres de leur famille.

Si vous n'êtes pas l'une des personnes désignées ci-dessus, **NE** remplissez **PAS** ce formulaire. Si vous le faites, les résultats de votre examen médical ne seront pas valides et vous aurez à subir de nouveau cet examen, en plus d'acquitter les frais qui l'accompagnent. Si vous êtes citoyen ou résident permanent du Canada, vous n'êtes pas tenus de subir l'examen médical.

Si vous êtes l'une des personnes désignées ci-dessus, vous-même et chacun des membres de votre famille, s'il y a lieu, devez remplir votre propre copie de cette feuille d'instructions. Faites suffisamment de photocopies pour répondre à vos besoins, avant de commencer à remplir les cases ci-dessous.

1. Personne à examiner

Nom de famille

Prénom(s)

Date de naissance

Jour	Mois	Année
/	/	

Pays de naissance

Sexe

Homme

Femme

Lien avec le répondant

Époux

Partenaire conjugal

Conjoint de fait

Enfant à charge

Adresse*

Numéro de téléphone

2. Demandeur principal, si différent de la personne en 1.

Nom de famille

Prénom(s)

Date de naissance

Jour	Mois	Année
/	/	

Adresse*

3. Bureau des visas chargé de traiter le dossier

***Si vous résidez en Chine, il importe que vous donniez votre adresse tant en pinyin qu'en français pour nous permettre de communiquer avec vous si nous avons besoin de renseignements médicaux supplémentaires.**

Prenez un rendez-vous avec l'un des médecins (appelés aussi médecins désignés — MD) figurant sur la liste jointe. Le MD aura besoin de l'Appendice D pour remplir les formulaires médicaux voulus pour vous-même et tous les membres de votre famille tenus de subir l'examen médical. L'un de ces formulaires, le *Rapport médical — Section A* (IMM 1017 DCF), servira à joindre le dossier médical au dossier d'immigration.

Lorsque les membres de votre famille (s'il y a lieu) ou vous-même vous présentez à votre examen médical, ayez sur vous le présent formulaire dûment rempli pour chaque personne. Si vous ne l'avez pas sur vous ou si les cases de l'Appendice D ne sont pas bien remplies, le MD ne sera pas en mesure de remplir le formulaire IMM 1017 DCF et notre Bureau médical régional (BMR) ne pourra pas étudier les résultats de votre examen médical, ce qui empêchera le traitement de votre demande.

Si vous remettez, pour vous-même et pour chacun des membres de votre famille, un Appendice D bien rempli, le MD remplira alors les formulaires médicaux voulus et les enverra à notre BMR.

Le MD vous remettra la seconde copie du formulaire IMM 1017 DCF attestant que vous avez bien subi l'examen. Vous devrez envoyer cette copie à votre répondant avec votre demande d'immigration. Ce formulaire est très important pour que nous puissions joindre votre dossier médical au dossier de l'immigration. Aucune photocopie n'est acceptée. Si vous la perdez, vous ne pourrez en obtenir un duplicata; vous serez obligé de subir de nouveau l'examen médical et d'acquitter les frais qui l'accompagnent.

La personne examinée par le médecin ou, si cette personne est un mineur, l'un des deux parents ou le tuteur pourrait se voir demander de signer le formulaire IMM 1017DCF.

En plus de l'Appendice D, les membres de votre famille et vous-même devez vous assurer d'avoir ce qui suit sur vous :

- votre passeport et celui de chaque membre de votre famille (s'il y a lieu), plus une photocopie de la page des données biographiques de chaque passeport. Si l'un des passeports n'est pas à votre disposition, ayez sur vous une pièce d'identité officielle comportant la photographie et la date de naissance de la personne en question;
- les paires de lunettes ou les lentilles cornéennes de chaque membre de la famille, si vous en portez;
- tous les rapports médicaux antérieurs, s'il y a lieu. Vous devez mentionner au médecin examinateur toute maladie, tout problème médical présent ou passé, et lui fournir toutes les pièces à l'appui, tels des bilans de santé, des traitements, des ordonnances, etc.;
- cinq photos récentes, prises dans les six mois précédant la date de l'examen, et, s'il y a lieu⁽¹⁾, un négatif de vous-même et des membres de votre famille (voir l'Appendice C pour les spécifications concernant les photos).

⁽¹⁾ Les personnes vivant au Bhoutan, en Inde, au Nepal, au Pakistan, aux Philippines, au Sri Lanka et au Vietnam doivent fournir un négatif en plus des cinq photos.

Nous ferons l'examen de vos résultats médicaux pour déterminer s'il y aurait une raison médicale quelconque qui vous empêcherait, vous ou les membres de votre famille, à immigrer au Canada.

Le MD vous demandera, à vous-même et aux membres de votre famille, de remplir et de signer, en sa présence, votre propre copie du Rapport médical — Section B (formulaire IMM 5419). Il procédera ensuite à l'examen, lequel comprend : un examen physique complet de chaque membre de la famille; une radiographie pulmonaire et un rapport du radiologue pour chaque membre âgé de 11 ans ou plus; une analyse du sang pour chaque membre âgé de 15 ans ou plus; une analyse d'urine pour chaque membre âgé de 5 ans ou plus; une analyse de la séropositivité au sida pour chaque membre âgé de 15 ans ou plus, ainsi que pour tout enfant ayant eu une transfusion de sang ou de produits du sang, ou qui aurait une mère séropositive.

Si vos résultats médicaux sont satisfaisants, ils sont valides pour une durée d'un an à compter de la date d'examen. En conséquence, vous devriez vous arranger pour que la date de votre examen médical précède d'aussi près que possible la date où vous enverrez votre demande d'immigration à votre répondant.

Si le traitement de votre demande de résidence permanente est retardé et que nous ne pouvons rendre une décision concernant celle-ci avant que vos examens médicaux ne soient périmés, il vous faudra subir de nouveau l'examen médical.

LISTE DES MÉDECINS DÉSIGNÉS (MD)

<http://www.cic.gc.ca/dmp-md/medecins.aspx>